



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 48665

## Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille et à l'enfance sur la prise en charge des enfants maltraités dans le département de la Réunion. Alors que la prise en charge des enfants maltraités est reconnue comme une priorité de santé publique dans ce département, ce sont près de 649 enfants qui ont fait l'objet d'un signalement à l'aide sociale, à l'enfance et à la justice pour l'année 1999. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui indiquer dans quelle mesure elle envisage de soutenir les dispositifs d'accompagnement des victimes, notamment dans le domaine pédopsychiatrique, secteur où l'ensemble des socioprofessionnels de la petite enfance s'accordent à considérer que les moyens, en particulier humains, sont insuffisants.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Thien Ah Koon](#)

**Circonscription :** Réunion (3<sup>e</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48665

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** famille et enfance

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 juillet 2000, page 4099